

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **106 (1980)**

Heft 19

PDF erstellt am: **13.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Carnet des concours

### Neuchâtel: Construction de bâtiments universitaires sur les Jeunes Rives

#### Résultats

#### Composition du jury:

**Président:** M. Willy Schaefer, président du Conseil de l'Université.  
**Vice-président:** M. Eric Jeannet, recteur de l'Université. **Membres:** MM. Jean-Louis Béguin, architecte FSAI, Auvernier; Guido Cocchi, architecte SIA/FAS, Lausanne; Robert Monnier, architecte SIA/FAS, Neuchâtel; Max Schlup, architecte SIA/FAS, Bienne; Georges-Denis Zimmermann, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel. **Suppléants:** MM. Roland Ruedin, doyen de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel; Théo Waldvogel, architecte de la Ville de Neuchâtel.

Le jury s'est réuni les 4, 5 et 12 juin 1980, à Neuchâtel, pour délibérer, juger et classer les projets exposés.

Dix-huit projets et dix-huit maquettes ont été remis dans les délais prévus à l'article 9 du règlement.

Un groupe de travail de quatre personnes a procédé à un examen préalable des projets visant à contrôler si le règlement et le programme avaient été respectés. Le rapport de ce contrôle a été remis à chaque membre du jury.

La définition des critères de jugement a été arrêtée comme suit:

- Urbanisme:**
  - intégration générale,
  - perspective sur les anciens quais et la rive,
  - implantation et dimension des volumes nouveaux par rapport à ceux qui existent,
  - examen des propositions des différentes étapes.
- Fonctionnement:**
  - unité organique de l'Université,
  - respect du programme et interprétation,
  - climat général intérieur et extérieur.
- Synthèse architecturale.**
- Aspect financier de construction et d'exploitation, avec possibilités pratiques de réalisation.**

Après examen des projets, le jury établit le classement et attribue à l'unanimité les rangs et prix selon le palmarès que nous avons déjà indiqué.<sup>1</sup>

**Recommandations:** Le jury, à l'unanimité, propose au maître de l'ouvrage d'inviter les auteurs des trois premiers projets primés à reprendre leurs études au sens d'un mandat d'avant-projet, moyennant une indemnité de Fr. 5000.— par projet. Le jury

<sup>1</sup> Voir IAS numéro 14 du 10 juillet 1980, page brune 59.

fonctionne comme commission d'experts.

#### Projet ayant obtenu le 1<sup>er</sup> prix:

Trois volumes carrés et deux volumes rectangulaires sont implantés sur le terrain. Ils sont reliés par des passages couverts au rez-de-chaussée. Les volumes carrés sont posés diagonalement et les rectangles parallèlement à l'ancien quai.

Ce système d'implantation offre un développement assez libre pour les étapes ultérieures. La création d'un forum, où l'on accède naturellement en venant de la cité, est intéressante.

Des réserves sont à faire au sujet de l'emplacement des volumes proposés pour la dernière étape formant une cour s'ouvrant à l'ouest, alors que le sud-ouest serait préférable.

La hauteur modeste de l'ensemble permet aux bâtiments existants — au moins dans les étages supérieurs — de conserver leur vue sur le lac. Malgré une transparence désirable et partiellement réalisée entre le parc et la zone de sports, ce projet ne donne pas une impression d'occupation excessive du terrain.

Même si les volumes ont un caractère différent de celui des bâtiments existants, ils s'intègrent bien à l'ensemble de la zone. Il est à relever que la première étape forme un ensemble harmonieux avec l'environnement.

L'aula est bien intégrée, mais son implantation est un peu gênante pour la façade sud du bloc nord-est. Les annexes de la bibliothèque sont un obstacle à la vue sur le parc et le lac.

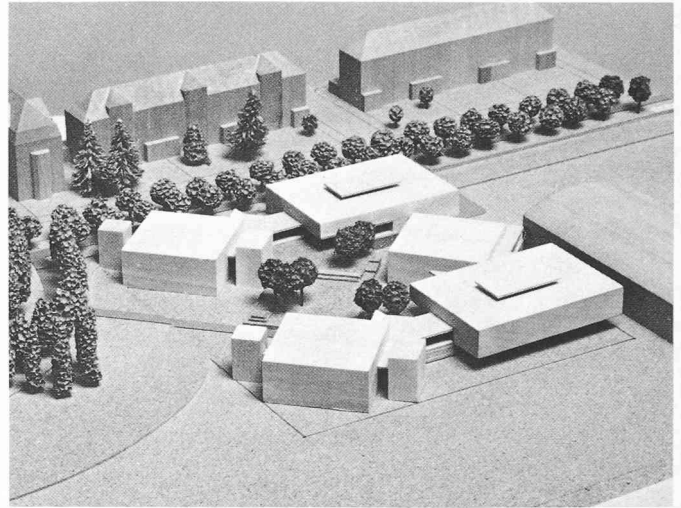
L'organisation de l'entrée publique et de l'escalier est logique et laisse entrevoir une bonne atmosphère dans le bâtiment. Les études des façades n'ont pas atteint le degré de maturité du plan.

La disposition est claire. La surface prévue pour les bibliothèques en première étape est suffisante. Une solution intéressante est proposée au problème de la bibliothèque pluridisciplinaire: deux secteurs, chacun d'entre eux groupant deux dépôts de livres et deux séminaires. Bonnes possibilités d'utilisation du hall et bon accrochage de l'aula. Solution intéressante du point de vue économique.

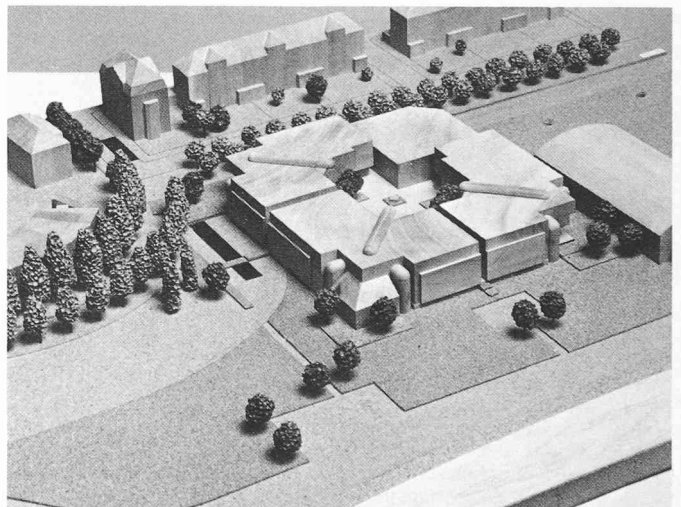
#### Projet ayant obtenu le 2<sup>e</sup> prix:

L'auteur propose la création d'un «quartier» à l'image des îlots de la rue des Beaux-Arts. Dans son ensemble, le volume proposé, s'appuyant sur les limites, est disproportionné, malgré l'agrément de la cour intérieure. Le projet offre le maximum de surface. L'échelle des bâtiments se trouvant au nord n'est pas respectée.

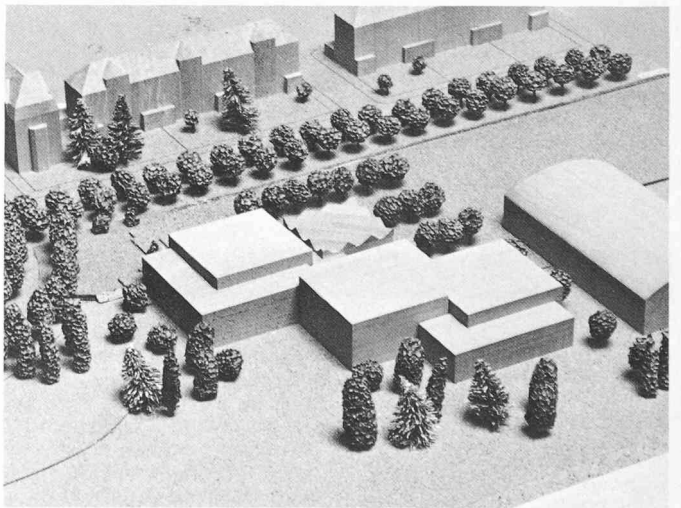
L'architecture, dans l'ensemble et notamment dans la première étape (avec les différentes verrières et les reliefs) semble assez



1<sup>er</sup> prix. — Ed. Weber, arch. EPFL/FAS, SIA, Neuchâtel.



2<sup>e</sup> prix. — J.-M. Triponez, arch. EPFZ, La Chaux-de-Fonds.



3<sup>e</sup> prix. — P. Debrot, arch. EPFL/SIA, Neuchâtel.

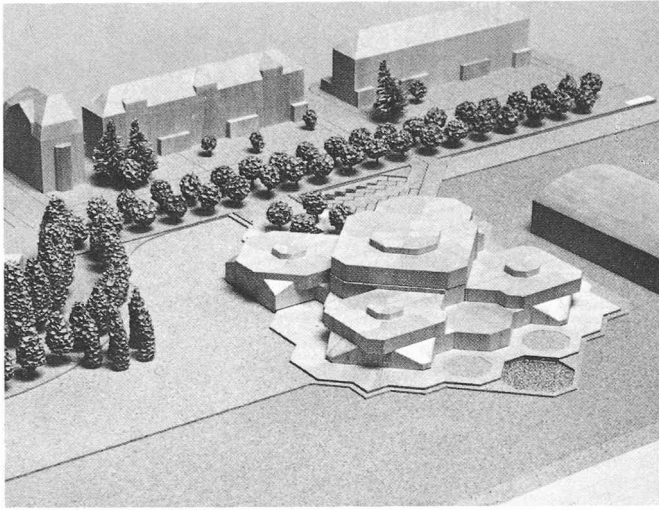
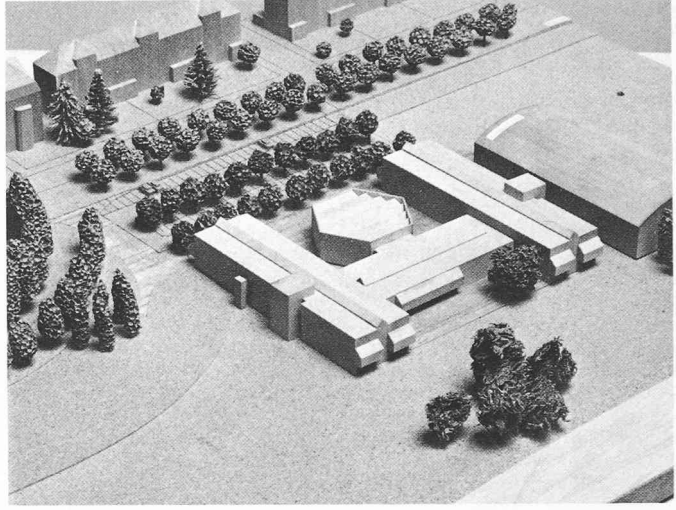
expressive et présente d'indéniables qualités.

La première étape montre une organisation intéressante des différents espaces et ménage une atmosphère sympathique à l'intérieur.

Il faut spécialement relever le bon emplacement de l'entrée principale et du hall relié à la cafétéria. Le jeu des volumes à l'intérieur de la bibliothèque révèle une réelle habileté dans

l'organisation des espaces. Tout en respectant dans son ensemble l'unité organique d'une institution universitaire et créant un excellent climat intérieur et extérieur, le projet est surdimensionné. La cour intérieure est intéressante, mais elle devrait être mieux reliée aux parcs, permettant ainsi une meilleure transparence.

La surface prévue pour les bibliothèques en première étape

4<sup>e</sup> prix. — A. Aubry, architecte, Neuchâtel.5<sup>e</sup> prix. — G.-J. Haefeli, arch. EPFZ/FAS/SIA, La Chaux-de-Fonds.

est très généreuse, mais la surveillance ne semble pas placée au bon étage. L'éclairage artificiel sera nécessaire en permanence dans les salles de séminaires.

Élément intéressant: double possibilité d'accès aux séminaires, en les rendant à volonté indépendants du secteur bibliothèque. L'éclairage naturel dans les salles de cours est insuffisant. Solution coûteuse.

#### Projet ayant obtenu le 3<sup>e</sup> prix:

L'architecte a choisi un système basé sur l'assemblage de plans carrés, sans tenir compte de l'échelle des bâtiments existants. L'implantation des bâtiments, décrochée en direction du sud-est, est intéressante et permet une meilleure mise en valeur côté ouest. Ces décrochements, dont l'étude devrait être poursuivie, déterminent à l'arrière des espaces agréables et dégagent avantagement l'aula.

On regrette qu'une certaine transparence visuelle, reliant les deux zones de parcs (parc public et zone sportive), n'ait pas été proposée.

Considérée seule, la première étape a peu de relation avec

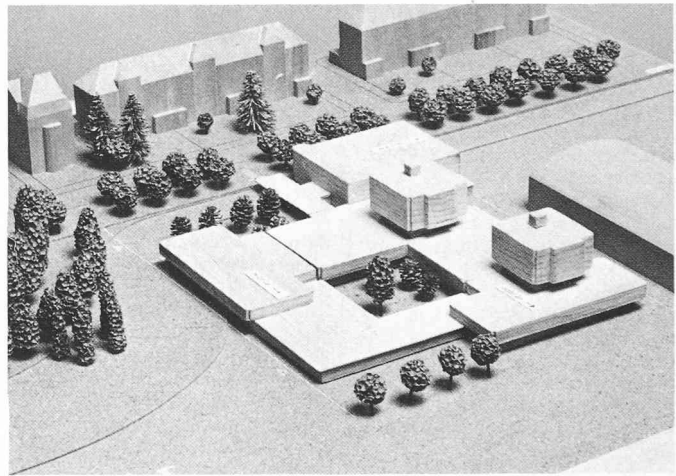
l'environnement et paraît avoir été implantée un peu par hasard. Par ailleurs, il apparaît que la synthèse de l'architecture extérieure et intérieure n'a pas abouti, vu que les études ne sont pas terminées. De ce fait, l'atmosphère générale qui se dégage de l'ensemble n'est guère satisfaisante.

La bibliothèque, la cafétéria et les salles de séminaires sont orientées sur le parc et le lac. Ces avantages peuvent être maintenus pour l'essentiel lors de l'agrandissement.

A l'intérieur, la disposition en diagonale du hall central est intéressante. Les trois secteurs (bibliothèque, salles de cours, bureaux) sont disposés logiquement. La surface prévue pour les bibliothèques en première étape est suffisante. Faiblesse dans le secteur bibliothèque: non-coïncidence du contrôle d'entrée, du service de prêt et de la surveillance des zones de lecture.

Les bureaux du premier étage donnant sur l'est seront un peu gênés par l'aula.

Les possibilités de développement sont bonnes. La solution semble économique.

6<sup>e</sup> prix. — R. Studer, arch. FSAl, et M<sup>me</sup> M. Milotinovic, arch. SIA, La Chaux-de-Fonds.

## Bibliographie

### Enseignement technique et formation permanente

Par Antoine Léon et Annie Chassignat. Collection Information et Formation, coédition Entreprise moderne d'édition et Les Editions ESF, Paris 1976.

La législation sur la formation continue privilégie, en France, les thèmes professionnels. Il paraît donc important d'approfondir l'étude des rapports entre l'éducation et l'emploi, d'analyser les relations entre enseignement technique, éducation permanente et vie industrielle.

Quelles sont la place et la portée des innovations pédagogiques dans la préparation des futurs ouvriers et techniciens à l'éducation continue? Dans quelle mesure les attitudes des professeurs de l'enseignement tech-

nique favorisent-elles l'ouverture de l'école sur des perspectives de formation permanente? Comment les jeunes travailleurs, anciens élèves de l'enseignement technique, perçoivent-ils les rapports entre la formation reçue et les exigences de l'emploi?

Les auteurs abordent ces principaux thèmes à partir d'enquêtes réalisées auprès de différents publics d'adolescents, de jeunes et d'adultes. Les problèmes de formation propres à certains groupes socio-professionnels comme, par exemple, les ouvriers spécialisés et les cadres de l'industrie, font également l'objet de discussions. Il en va de même des relations entre la formation culturelle et la formation professionnelle dans le cadre d'une éducation qui se voudrait à la fois permanente et intégrale.

Editions ESF, Paris 1976. — Un vol. de 129 pages, 16×24 cm. Prix: 38 Ffrs.

### Pascal. — 1. Manuel de base. — 2. Techniques de programmation et concepts avancés

par P. Lignelet. — 2 vol., 280 et 230 pages, 18×24 cm, Editions Masson, Paris 1980.

Ce livre est destiné à l'élève, l'utilisateur ou l'enseignant recherchant une initiation rapide, mais logique au langage algorithmique Pascal de programmation. Il est divisé en deux volumes. Le premier est concentré sur la conception de base du langage et donne au lecteur tous les outils dont il a besoin pour être rapidement capable de développer ses propres programmes. Dans ce but, le texte comprend un grand nombre d'exemples et d'exercices. L'introduction est progressive: chaque concept est présenté d'abord dans ses aspects logiques, puis en langage Pascal.

Le second volume développe les connaissances acquises dans le premier. Il présente en particulier les notions de langage qui ne sont pas indispensables pour commencer à programmer, mais qui se montrent un outil extrêmement puissant pour résoudre

divers problèmes, dont des exemples sont traités.

Un chapitre est consacré à l'étude de la récursivité et à celle des structures de données qui y sont le plus étroitement rattachées: les arbres binaires.

Ainsi, en approfondissant l'étude du langage Pascal, le lecteur se prépare à pénétrer au cœur de l'informatique de demain.

#### Sommaire:

Vol. I. — 1. — Présentation de l'ordinateur. — 2. — Résolution d'un problème par l'informatique. 3. — Eléments de base du langage Pascal. 4. — Les données fondamentales. 5. — L'instruction d'affectation. 6. — Les boucles de parcours d'un ensemble dénombrable. 7. — Actions conditionnées: tests et choix. 8. — Les procédures: sous-programmes et fonctions. 9. — L'édition des résultats. 10. — Les fichiers. 11. — Vecteurs et matrices. 12. — Les ensembles finis.

Vol. II. — Algorithmes de base. 2. — Les structures ou enregistrements. 3. — Pointeurs et mémoire pointée: l'allocation dynamique de mémoire. 4. — La récursivité. Exemples d'application. 5. — Exercices commentés. 6. — Introduction à la simulation. 7. — Pascal et le calcul parallèle.